

reeboot®

Édition 2017

Redémarrons nos ordinateurs

Le geste numérique responsable
pour l'environnement et l'emploi !

Reeboot, un programme pour aider les associations porteuses de projets oeuvrant contre la fracture sociale et favorisant le retour à l'emploi, à bénéficier des équipements informatiques nécessaires pour mener à bien leur activité.



Sommaire

Fiche de synthèse	3
Présentation du projet	4
Objectifs	4
A / Réhabiliter le matériel informatique	4
B / Lancer un appel à projets	5
B /1 Dossier de candidature	5
Porteur du programme REEEboot	6
Traitement et sélection des projets	6
A / Conditions d'éligibilité	6
B / Sélection des projets	7
Dotations	8
A / Financement des ordinateurs	8
Communication	9
A / Site internet REEEboot	9
Calendrier	9
Partenaires	9

Fiche de synthèse

Nom du projet

- REEEboot

Porteur du projet

- Pôle Emploi

Thématiques

- Recyclage et réemploi du matériel informatique
- Lutte contre la fracture numérique
- Emploi, Intégration professionnelle
- Intégration sociale

Zone d'intervention

- Région Île-de-France

Objectif général

- Soutenir des projets basés sur l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les domaines d'insertion ou d'emploi

Objectifs spécifiques

- Participer à la réduction des déchets informatiques par une action de réemploi d'ordinateurs
- Générer de l'activité et de la formation pour des salariés en insertion
- Soutenir des associations d'Île-de-France dans leurs projets d'insertion professionnelle et sociale

Bénéficiaires

- Les salariés en insertion d'Ateliers Sans Frontières et des Ateliers du Bocage
- Les associations équipées par REEEboot

Durée du projet

- 9 mois de Mars 2017 à Décembre 2017

Contacts

- contact@reeeboot.fr

Présentation du projet

Pôle Emploi organise le programme REEEboot pour équiper gratuitement en matériel informatique les associations qui développent des projets en faveur de l'accès au numérique auprès des publics éloignés des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Nous constatons que l'explosion du numérique dans notre vie quotidienne a de grandes répercussions écologiques et environnementales ; que l'accès à l'information numérique, la maîtrise de l'information constituent des enjeux clés d'une intégration économique, sociale et culturelle.

Nous voulons contribuer à la préservation de l'environnement en ne détruisant plus les ordinateurs que l'on peut remettre en fonction (à moindre coût) et contribuer à lutter contre la fracture numérique.

Objectifs

Allonger la durée de vie des matériels électroniques en favorisant leur réemploi.
Développer l'accès aux TIC en soutenant des projets d'Insertion et d'Emploi.

A / Réhabiliter le matériel informatique

Le programme REEEboot s'inscrit dans une démarche de développement durable en assurant le démantèlement ou la réhabilitation de matériel informatique usagé. Il contribue également à créer de l'emploi au sein de deux structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) qui œuvrent pour l'insertion par l'activité économique :

- Les Ateliers du Bocage
- Ateliers Sans Frontières

Ces structures dans la logique de développement durable récupèrent les équipements informatiques usagés de Pôle Emploi. Elles les revalorisent ou les démantèlent dans le respect de la réglementation en vigueur s'ils ne répondent pas aux critères minimums de qualité.

B / Lancer un appel à projets

Le programme REEEboot fait un appel à projets dans l'objectif de soutenir les associations d'Île-de-France qui utilisent l'outil informatique comme support dans des projets :

- d'insertion professionnelle
- de maintien ou retour à l'emploi

au bénéfice de personnes éloignées des TIC.

Vous êtes une association, une entreprise sociale ou tout autre acteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) ?

Vous avez besoin de matériels informatiques pour mener à bien vos projets de solidarité ?

Cet appel à projets s'adresse à vous.

B / 1 Dossier de candidature

Liste des pièces et informations à fournir pour l'instruction des dossiers :

- Le Dossier de candidature dont le formulaire se trouve sur le site internet <http://www.reeeboot.fr>
- Une copie de la publication au Journal Officiel de la création de l'association ;
- Les statuts ;
- La liste des membres du Conseil d'Administration ;
- Le dernier rapport d'activité ;
- Les comptes de résultat et le bilan financier du dernier exercice clos

L'ensemble de ces documents est à envoyer par courriel à l'adresse suivante : inscription@reeeboot.fr.

Porteur du programme REEEboot

Pôle emploi membre fondateur du Club Green IT œuvre pour le déploiement de pratiques numériques responsables. Il souhaite faciliter l'appropriation de cette démarche et tisser un partenariat avec :

- les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire
- ADB (Ateliers Du Bocage)
- ASF (Ateliers Sans Frontières),
- le C3D (collège des Directeurs du Développement Durable)

Traitement et sélection des projets

Afin d'identifier les associations à soutenir, les propositions seront présélectionnées en fonction d'un certain nombre de critères, puis seront évaluées par un jury.

A / Conditions d'éligibilité

- Être une organisation à but non lucratif dont l'objet a un caractère d'insertion professionnelle, d'emploi ou de formation;
- Exister depuis au moins un an ;
- Disposer des ressources financières et humaines nécessaires à la mise en place des projets ;
- Posséder des locaux disponibles, sécurisés et équipés pour assurer une utilisation durable de l'équipement ;
- S'engager à avoir des compétences techniques et de maintenance interne ou externe garantissant que les ordinateurs seront utilisés immédiatement et de façon productive ;
- Les ordinateurs attribués n'ont pas vocation à être utilisés sur des fonctions supports et administratives, le but de ce programme étant de favoriser l'accès de l'outil informatique à des personnes qui n'ont pas accès aux TIC.

B / Sélection des projets

L'appel à projets s'appuie sur un jury qui examine les projets candidats. Vous êtes une entreprise, un professionnel, vous souhaitez vous porter volontaire pour devenir membre de jury, le programme REEEboot fait un appel à jury.

- Le jury s'assure de la qualité des projets et de leur adéquation avec nos objectifs.
- Il désigne les projets à équiper. Il leur attribue un nombre d'ordinateurs en fonction des besoins exprimés dans les dossiers de candidature et en adéquation avec la taille et les moyens de l'association.

REEEboot tient à valoriser les projets les plus remarquables, parmi tous ceux retenus. Seize d'entre eux seront choisis pour participer à la cérémonie des lauréats. Chacune des associations sélectionnées présentera son projet à un jury constitué de différents représentants d'entreprises. Accompagnées par un membre du jury, quatre d'entre elles seront mises en lumière et présenteront à l'ensemble de l'auditoire la spécificité de leur action.

En introduction de la cérémonie, le WWF France effectuera une présentation de sensibilisation aux impacts du numérique sur l'environnement. Ce sera l'occasion de rassembler l'ensemble des partenaires de REEEboot et des associations lauréates pour un moment d'échange, de mise en réseau et de diffusions à travers les médias et les parties prenantes.

Dotations

Les projets lauréats reçoivent une dotation d'ordinateurs selon la quantité en nombre, exprimée dans le dossier de candidature et en fonction de la délibération d'un jury multientreprises.

Chaque ordinateur comprend :

- Une unité centrale (Processeur core i3 minimum, DD 250 Go, Ram 4 Go) ; un écran plat (19 pouces), un clavier, une souris, un câble d'alimentation ;
- Un système d'exploitation : Windows 10 ou Linux Ubuntu ;
- Une suite bureautique : open office.

Une garantie de 6 mois est comprise pour chaque pack informatique distribué.

A / Financement des ordinateurs

La gratuité des ordinateurs attribués aux bénéficiaires est possible grâce au soutien financier de Pôle Emploi.

Le travail effectué pour revaloriser ce matériel représente un coût pour les ateliers.

Voici les différentes tâches effectuées pour la remise en état du matériel :

- Enlèvement des ordinateurs ;
- Tri à l'entrée entre les ordinateurs réutilisables ou non (selon nos critères de qualités) ;
- Remise à niveau de l'unité centrale ;
- Écrasement des données grâce au logiciel Blancco ;
- Installation d'un système d'exploitation et d'une suite bureautique ;
- Emballage et stockage.

Communication

Afin de garantir une sélection de projets de qualité, il nous faut recevoir le maximum de candidatures.

Pour cela, la communication autour de REEEBOOT est primordiale.

A / Site internet REEEboot

- Un site internet est dédié : <http://www.reeeboot.fr>

Ce site internet permet de s'informer sur le projet. Cet outil est essentiel pour nous assurer une bonne communication avec les candidats.

Enfin, c'est une source d'information à jour pour tous.

Calendrier

- Réception des dossiers des associations : date précisée sur le site internet
- Jury de sélection : novembre – décembre 2017
- Distribution des ordinateurs : fin décembre 2017
- Cérémonie : date précisée sur le site internet

Partenaires

L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE



green IT .fr



Ord*i*3.0

